



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

TGV Est

Question écrite n° 118434

Texte de la question

M. Philippe-Armand Martin (Marne) appelle l'attention M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur les futurs tarifs de la SNCF pour la ligne à grande vitesse Est. En effet, il convient de relever que le TGV Est a déjà vu les contribuables champardennais participer aux investissements liés à la construction de cette nouvelle ligne SNCF, via notamment le conseil général de la Marne et le conseil régional de Champagne-Ardenne. Aussi ne faut-il pas rappeler que ce financement par des collectivités territoriales est une première. Malgré les efforts financiers opérés, il serait prévu une augmentation des tarifs de l'ordre de 30 %, et ce par rapport au prix des billets de la ligne classique, laquelle augmentation apparaît pour de nombreux Marnais et Marnais trop importante au regard des efforts déjà consentis. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend adopter afin que l'augmentation des tarifs SNCF pour la ligne du TGV Est soit modérée et permette ainsi aux Marnais et Marnais d'emprunter régulièrement cette nouvelle voie de communication.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118434

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1512